

N° 104
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

16 mai 2018

PROPOSITION DE LOI

*visant à assurer la revalorisation des pensions de
retraite agricoles en France continentale et dans les
outre-mer.*

*Le Sénat n'a pas adopté, en première lecture, la
proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale
en première lecture.*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^e législ.) : 4348, 4403 et T.A. 904.

Sénat : 368 (2016-2017), 315 et 316 (2017-2018).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 16 mai 2018.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER